

SÉANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Lieu : Salle de conférence de la Maison Pulliérane – La Paudèze

Date et heure de la séance : 06.05.2024 – 19h30

Date et heure de la prochaine séance :

11.11.2024 – 19h30

PARTICIANTS [Prénom Nom]	FONCTION	PRÉSENCE [Présent ; Excusé]
Jean-Marc Chevallaz (JMC)	Président du Conseil d'établissement, représentant du quart-politiques, conseiller Municipal à Pully, membre du Bureau de l'Entente	Présent
Damien Cuche (DC)	Représentant du quart-politiques, conseiller Municipal à Belmont-sur-Lausanne, membre du Bureau de l'Entente	Présent
Arielle Martin (AM)	Représentante du quart-politiques, conseillère Municipale à Paudex, présidente du Bureau de l'Entente	Présente
Julien Bocherens (JB)	Représentant du quart-école, Directeur de l'Établissement scolaire primaire de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne	Présent
Sébastien Fague (SF)	Représentant du quart-école, Directeur de l'Établissement scolaire secondaire de Pully	Présent
Evelyne Abbet (EA)	Représentante du quart-école, Déléguée PSPS à l'Établissement scolaire primaire PPB	Présente
Tânia Gazzola (TG)	Représentante du quart-parents	Présente
Benoît Grossenbacher (BG)	Représentant du quart-parents	Présent
Isabelle Delacrétaç (ID)	Représentante du quart-parents	Présente
Sandra Gillard (SG)	Représentante du quart-civils	Excusée
Nathalie Mayr (NM)	Représentante du quart-civils, Directrice de structure au sein de la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse	Excusée
Stéphanie Progina (SP)	Représentante du quart-civils, pédiatre à Pully	Présente
Sabrina De Grandis (SDG)	Secrétaire du Conseil d'Établissement, cheffe d'équipe à la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique à Pully	Présente
Invité – Alain Delaloye (AD)	Chef de service à la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique à Pully	Présent
Invités – Conseil des délégués 7P et 8P	Enseignante responsable ainsi que 11 élèves	Présents

RESP.	DOMAINE	SUJET
JMC	Ouverture de séance	JMC souhaite la bienvenue aux membres et demande si des modifications doivent être apportées à l'ordre du jour. Le point 3 sera traité en premier étant donné que les déléguées et délégués de l'établissement primaire sont présents.
Tous	Approbation du PV de la séance du 05.02.2024	Aucun commentaire n'est apporté au procès-verbal qui est accepté en l'état.
Tous	Accueil des déléguées et délégués du primaire (de 19h30 à 20h30)	<p>Les membres du CET se présentent aux déléguées et délégués 7P et 8P. E. explique le fonctionnement du conseil des délégués : Lors de chaque séance, un thème est proposé et donne lieu à une discussion commune, puis à un vote. Une fois qu'un choix est fait, un retour est fait à l'établissement scolaire ou auprès de la commune. Depuis le début de l'année scolaire, plusieurs événements ont eu lieu grâce aux déléguées et délégués du primaire et il donne des exemples.</p> <p>Plusieurs idées sont échangées entre les membres et les élèves. Ces données seront mises en forme sur un document accessibles aux membres du CET ainsi qu'à l'enseignante. Un retour devra être transmis à la DJAS de Pully pour transmission à la Direction du primaire ainsi qu'aux autorités communales compétentes.</p> <p>Certains projets étant plus rapidement exécutables que d'autres, des discussions plus précises devront avoir lieu à ce sujet et au cas par cas. Le CET la remercie pour son engagement et félicite le courage et les idées pertinentes des déléguées et des délégués qui sont venus à cette séance.</p>
TG, SP, JB, AM. EA	Retour sur l'évènement-conférence sur la préoccupation partagée (suite p. 3)	<p>Selon les retours parvenus à TG, les parents ont été ravis de la conférence. Par contre, ils ont été surpris par la proportion de prévention contre la transphobie et l'homophobie à l'école par rapport aux informations dédiées à la mise en place de la méthode. Comme amélioration, il s'agirait de présenter les différentes ressources à disposition.</p> <p>SP relève qu'elle a été déçue car il manquait une dimension concrète sur la mise en place de la méthode au niveau des professionnels. En effet, elle a été confrontée à un cas concret qui n'a pas pu aboutir car la méthode n'était pas connue et elle s'est sentie empruntée. JB demande à ce qu'elle contacte directement la Direction lorsqu'un cas se présente à elle pour une communication efficace des démarches.</p> <p>Présentation envoyée à tout le monde puis mise sur internet. Aucune question n'est restée en suspens. Le solde du vin est stocké chez TG qui transmettra un décompte des bouteilles restantes à SDG pour transmission à DDGS. Ce solde sera utilisé lors de la prochaine assemblée des parents.</p>

RESP.	DOMAINE	SUJET
	<p><i>Suite</i></p> <p>Retour sur l'évènement-conférence sur la préoccupation partagée</p>	<p>Il serait nécessaire de s'assurer que tous les enseignantes et enseignants soient au courant de la méthode et des différentes étapes. Un document synthétique pourrait être établi en cas de besoin pour être mis à disposition en ligne.</p> <p>AM dit qu'il n'y a pas toujours un climat de confiance totale entre le corps enseignant et les équipes PPLS. Selon elle, la conférence était une réussite mais les thèmes abordés ne l'ont pas été selon les discussions initiales relevées lors du CET. EA répond qu'en effet, les conférencières viennent désormais uniquement en duo, chacune ayant sa spécialité dans la prévention. Elle relève aussi que l'invitation à la conférence ne leur a pas été transmise pour qu'elles puissent peut-être en rectifier l'intitulé.</p> <p>Pour finir, le timing de présentation n'a pas été tenu et la conférence a été plus longue que prévue. A l'avenir, il faudrait prévoir avoir une modératrice ou un modérateur pour ces événements même si cela demande de la logistique supplémentaire.</p>
	<p>Tour de table – quart-parents</p>	<p>L'assemblée générale des parents pour l'année scolaire 2024-2025 est prévue le mardi 29 octobre dès 19h30 à la salle de projection de l'Arnold-Reymond. SF a procédé à la réservation de 19h00 à 22h00 pour permettre la mise en place et le rangement.</p> <p>SS informe le CET qu'elle vient d'avoir connaissance que les 7P et 8P ont accès au réfectoire secondaire. Elle dit que plusieurs autres familles sont dans ce cas et demande si une communication générale à ce propos pourrait être menée. Certaines structures sont par ailleurs déjà complètes (APEMS de Jules Loth et Le Lunch) et cette information pourrait être précieuses pour les personnes qui n'ont pas de solution d'accueil à la rentrée.</p> <p>BG pose une question relative à la ligne directrice quant aux demandes de congé pour un élève. JB répond qu'un courrier est envoyé chaque début d'année aux parents pour rappeler le cadre légal de ces dernières. Plusieurs parents ont évoqué le fonctionnement de « congés joker » mais ceux-ci ne sont pas encore définis de façon légale dans le canton de Vaud. La ligne actuelle déclare que les motifs impérieux permettent l'octroi de congés mais les motifs personnels ne sont pas pris en compte (gain financier lors de vacances, etc.) et les demandes doivent arriver au minimum 2 semaines à l'avance. Elles sont indiquées dans le dossier de l'élève et il n'est donc pas possible de cumuler les mêmes raisons chaque année. Il tient un compte de ces demandes et le présentera au CET lors de la prochaine séance car certaines situations peuvent mener à une dénonciation auprès du préfet cantonal.</p> <p>SF précise qu'il ne souhaite pas mettre en place de systématique dans ce traitement (par exemple catalogue des demandes possibles) car il juge plus pragmatique d'apprécier chaque situation individuellement. BG précise que toutes les familles n'ont pas les mêmes capacités à argumenter ou à s'exprimer en français. SF précise que ces situations sont clairement prises en compte.</p>

RESP.	DOMAINE	SUJET
	Tour de table – quart-professionnels	<p>SF invite les membres lors des promotions secondaires qui auront lieu le jeudi 27 et le vendredi 28 juin. Également, le jeudi 16 mai aura lieu l'Atelier chansons. Le 7 mai aura lieu la soirée théâtre de ?? Arnold-Reymond au théâtre de la voirie.</p> <p>JB invite les membres au carrefour-chansons les 28, 29 et 30 mai, l'édition a pu être maintenue malgré l'accident de M. Giaouque qui se remet petit à petit. L'établissement primaire grandit encore et ce seront désormais 3 nouvelles classes qui seront ouvertes à la rentrée scolaire (prévision de 1'780 élèves). Une liste de 20 élèves a été établie pour proposer à des habitants de Pully d'être enclassés à Belmont. Le courrier sera envoyé la semaine prochaine avec copie aux communes de Belmont et Pully. Un agrandissement du foyer de l'EVAM est actuellement prévu pour septembre avec une centaine de personnes supplémentaires prévues (soient environ 30 enfants qui devront être scolarisés entre la 1P et la 11S).</p>
	Tour de table – quart-civils	<p>SP relève que différents parents de Belmont ont indiqué que le bus 49 du matin (8h13) est régulièrement supprimé. Les parents ont été conciliants durant la période des travaux mais ces derniers sont terminés. DC précise que cette problématique est connue et a été relevée auprès des tl, pour l'instant il n'y a pas eu de retour mais une séance est prévue mercredi 8 mai.</p> <p>La commune de Belmont a demandé à ce que des tests soient effectués pour que des plus grands bus soient mis en service sur cette ligne. Ces tests ont été un peu complexes et cela à cause du trafic et des aménagements routiers.</p>
	Tour de table – quart politiques	Rien à signaler.
Tous	Divers	Rien à signaler.
Tous	Agenda	<p>Les séances de l'année 2024 ont été fixées le 5 février, le 6 mai et le 11 novembre, chaque fois un lundi à 19h30.</p> <p>La prochaine séance aura lieu le 11 novembre 2024 à Belmont-sur-Lausanne. Les dates des séances de l'année 2025 sont à fixer lors de cette prochaine séance. Un doodle sera envoyé pour aider à cette planification.</p>



J.-M. Chevallaz
Le président



A. Delaloye
Chef de service